

Mouvement rentrée 2015

ANNEXES

- **Annexe 1 : fiche de procédure pour la saisie des vœux dans i-prof**
- **Annexe 2 : liste des écoles classées en REP et secteurs particuliers à la rentrée 2015**
- **Annexe 3 : liste des secteurs géographiques**
- **Annexe 4 : liste des R.P.I.D (regroupement pédagogique inter-communal dispersé)**
- **Annexe 5 : postes nécessitant une spécialisation, un avis, ou l'agrément d'un organisme**
- **Annexe 6 : demande de points supplémentaires au mouvement**
- **Annexe 7 : fiche de candidature des postes en UPE2A**
- **Annexe 8 : demande de renonciation à son poste définitif**

ANNEXE 1

Fiche de procédure pour la saisie des vœux dans i-prof (SIAM <http://bv.ac-grenoble.fr>) Ouverture du serveur du 23 AVRIL 2015 AU 30 AVRIL 2015

Les vœux sont saisis par l'intéressé au moyen de l'application **iProf** à partir de tout ordinateur relié à internet, chez soi, à l'école, à l'IEN ou à la direction des services départementaux de l'éducation nationale

Chaque participant est responsable de la saisie de ses vœux dont le nombre, l'ordre et le libellé ne pourront être modifiés ou contestés après la fermeture du serveur.

Il est conseillé de ne pas attendre le dernier jour pour saisir ses vœux (risque d'encombrement sur le site).

Consultation des postes et saisie des vœux

Je me connecte au bureau virtuel : <https://bv.ac-grenoble.fr> puis je clique sur l'icône iProf.

Je m'authentifie en saisissant mon compte utilisateur (première lettre du prénom et nom entier, en minuscule sans espace) et mon mot de passe (par défaut, mon NUMEN, en majuscules).

Attention à ne pas divulguer à des tiers ces codes confidentiels permettant d'accéder à l'ensemble de votre dossier qui comporte des éléments professionnels et personnels.

Je choisis « les services » puis SIAM et « phase intra-départementale ».

Je peux effectuer ma saisie directement après avoir préparé ma liste de vœux au moyen des documents mis à disposition par La direction des services départementaux de l'éducation nationale ou en cliquant sur les postes sélectionnés en affichant la liste interne à l'application SIAM (plusieurs choix : par commune, pour une catégorie de postes...).

Si je veux effectuer des vœux liés, il est impératif que la saisie soit effectuée par les deux participants qui lient leurs vœux.

Une fois mes vœux saisis et validés, je quitte l'application iProf en utilisant le bouton « Quitter»

Je peux **vérifier** durant l'ouverture du serveur, que mes vœux ont bien été enregistrés en retournant sur l'application. Ils apparaissent à l'écran et je peux également à ce moment, **les modifier, les annuler et les imprimer.**

Le compte rendu de saisie

Je reçois un compte rendu de saisie dans mon dossier iProf, rubrique « votre courrier » (consultez les dates précises sur le site iProf). Il comporte les éléments bruts du barème, les points supplémentaires ainsi que les vœux (page 2 et suivante), que je vérifie tels que je les ai enregistrés.

Je retourne mon accusé de réception avant le 13 MAI 2015, en cas de contestation du barème en signalant en rouge les erreurs constatées.

Les résultats : 05 JUIN 2015

Chaque participant recevra dans son dossier iProf (rubrique « votre courrier ») les résultats le concernant.

Seul l'arrêté d'affectation qui sera transmis ultérieurement officialisera la nomination. L'ENSEIGNANT PRENDRA CONTACT IMMEDIATEMENT AVEC SON(SA) FUTUR(E) DIRECTEUR(TRICE)

TRS :

- Envoi de la fiche « Organisation des services des titulaires de secteurs » aux IEN.
Fiche disponible à compter du 05 JUIN 2015 sur le site de la DSDEN

ANNEXE 2

LISTE DES ECOLES CLASSEES REP et SECTEURS PARTICULIERS RENTREE 2015

TABLEAU 1		TABLEAU 2	
Écoles entrant en REP (2015)		Écoles situées en secteur particulier	
ANNEMASSE Bois Livron (EP)	ex RRS	ANNECY Les Teppes (EP)	
ANNEMASSE La Fontaine (EE + EM)	ex RRS		
ANNEMASSE Les Hutins (EE + EM)	ex RRS		
		ANNEMASSE Jean Mermoz (EP)	ex RRS
		BONNEVILLE Bois Jolivet (EE + EM)	ex RRS
		BONNEVILLE Les Iles (EP)	ex RRS
		BONNEVILLE Le Bouchet (EP)	ex RRS
		BONNEVILLE Centre (EP)	ex RRS
		BONNEVILLE Thuet (EP)	ex RRS
CLUSES L. Mollieux (EE + EM)	ex SP		
CLUSES Ew ues 1 (EP)	ex RRS		
CLUSES Ew ues 2 (EP)	ex RRS		
CLUSES La Sardagne (EP)	ex RRS		
CLUSES Messy (EP)	ex RRS		
GAILLARD Chatelet (EP)	ex RRS		
GAILLARD Salève (EP)	ex RRS		
		CRAN-GEVRIER Vallon (EE + EM)	
		GAILLARD Voirons (EE)	ex RRS
		GAILLARD Les Bossonnets (EM)	ex RRS
		LA ROCHE SUR FORON Mallinjoud (EE)	ex CUCS
		LA ROCHE SUR FORON Bois des Chères (EE)	ex CUCS
		LA ROCHE SUR FORON Rue Vaulet (EM)	ex CUCS
MARNAZ (EE)	ex RRS		
MARNAZ (EM)	ex SP		
		RUMILLY Prés Riants (EM)	
		RUMILLY A. André – L. Bailly (EE)	ex ZEP
		RUMILLY R. Darmet (EE)	ex ZEP
		RUMILLY Centre (EM)	ex ZEP
		RUMILLY Champ du Comte (EM)	ex ZEP
		SAINT JULIEN F. Buloz (EP)	
		SALLANCHES Les Vouilloux (EE + EM)	
SCIONZIER (EE)	ex RRS	SEYNOD La Jonchère (EP)	
SCIONZIER Le Crétet (EM)	ex RRS	SEYSSEL (EP)	
SCIONZIER Le Crozet (EM)	ex RRS	TANINGES (EP)	
		THONON Chatelard (EP)	
		THONON La Grangette (EE + EM)	
		THONON Vongy (EP)	
		THONON Morillon (EP)	ex CUCS
		THONON La Source (EM)	ex CUCS
		VILLE-LA-GRAND Centre (EE)	ex RRS
		VILLE-LA-GRAND Les Pottieres (EM)	ex RRS
		VILLE-LA-GRAND La Bergerie (EM)	ex RRS
		VILLE-LA-GRAND Cornieres (EP)	ex RRS

ANNEXE 3

SECTEURS SEYSSEL / FRANGY

Communes	Secteur collègue	IEN
BASSY	SEYSSEL	RUMILLY
ELOISE	FRANGY	RUMILLY
CHALLONGES	SEYSSEL	RUMILLY
CHESSENAZ	FRANGY	RUMILLY
CHILLY	FRANGY	RUMILLY
CLARAFOND	FRANGY	RUMILLY
CLERMONT	SEYSSEL	RUMILLY
DESINGY	SEYSSEL	RUMILLY
FRANCLENS	SEYSSEL	RUMILLY
FRANGY	FRANGY	RUMILLY
MARLIOZ	FRANGY	RUMILLY
MENTHONNEX CLERMONT	SEYSSEL	RUMILLY
MINZIER	FRANGY	RUMILLY
SEYSSEL	SEYSSEL	RUMILLY
USINENS	SEYSSEL	RUMILLY

SECTEURS CRUSEILLES / GROISY

Communes	Secteur collègue	IEN
ALLONZIER LA CAILLE	CRUSEILLES	ST JULIEN
ANDILLY	CRUSEILLES	ST JULIEN
AMERNOZ	GROISY	BONNEVILLE 2
CERCIER	CRUSEILLES	ST JULIEN
CERNEX	CRUSEILLES	ST JULIEN
CHARVONNEX	GROISY	BONNEVILLE 2
COPPONEX	CRUSEILLES	ST JULIEN
CRUSEILLES	CRUSEILLES	ST JULIEN
CUVAT	CRUSEILLES	ST JULIEN
EVRES	GROISY	BONNEVILLE 2
GROISY	GROISY	BONNEVILLE 2
LE SAPPEY	CRUSEILLES	ST JULIEN
LES OLLIERES	GROISY	BONNEVILLE 2
MENTHONNEX EN BORNES	CRUSEILLES	ST JULIEN
ST MARTIN BELLEVUE	GROISY	BONNEVILLE 2
THORENS GLIERES	GROISY	BONNEVILLE 2
VILLAZ	GROISY	BONNEVILLE 2
VILLY LE BOUVERET	CRUSEILLES	ST JULIEN
VILLY LE PELLOUX	GROISY	ST JULIEN
VOVRAY EN BORNES	CRUSEILLES	ST JULIEN

SECTEURS RUMILLY / ALBY SUR CHERAN

Communes	Secteur collège	IEN
ALBY SUR CHERAN	ALBY SUR CHERAN	RUMILLY
ALLEVES	ALBY SUR CHERAN	RUMILLY
BLOYE	RUMILLY	RUMILLY
BOUSSY	RUMILLY	RUMILLY
CHAINAZ LES FRASSES	ALBY SUR CHERAN	RUMILLY
CHAPEIRY	ALBY SUR CHERAN	RUMILLY
CUSY	ALBY SUR CHERAN	RUMILLY
ETERCY	RUMILLY	RUMILLY
GRUFFY	ALBY SUR CHERAN	RUMILLY
HAUTEVILLE SUR FIER	RUMILLY	RUMILLY
HERY SUR ALBY	ALBY SUR CHERAN	RUMILLY
LORNAY	RUMILLY	RUMILLY
MARCELLAZ ALBANAIS	RUMILLY	RUMILLY
MARIGNY ST MARCEL	RUMILLY	RUMILLY
MASSINGY	RUMILLY	RUMILLY
MOYE	RUMILLY	RUMILLY
MURES	ALBY SUR CHERAN	RUMILLY
RUMILLY	RUMILLY	RUMILLY
SAINT FELIX	ALBY SUR CHERAN	RUMILLY
SAINT SYLVESTRE	ALBY SUR CHERAN	RUMILLY
SALES	RUMILLY	RUMILLY
VAL DE FIER	RUMILLY	RUMILLY
VALLIERES	RUMILLY	RUMILLY
VERSONNEX	RUMILLY	RUMILLY
VIUZ LA CHIESAZ	ALBY SUR CHERAN	RUMILLY

SECTEURS BONNEVILLE / SAINT PIERRE EN FAUCIGNY

Communes	Secteur collège	IEN
AYZE	BONNEVILLE	BONNEVILLE 1
BONNEVILLE	BONN / ST PIERRE	BONNEVILLE 1
FAUCIGNY	BONNEVILLE	BONNEVILLE 1
CONTAMINE SUR ARVE	BONNEVILLE	BONNEVILLE 1
SAINT LAURENT	SAINT PIERRE EN FAUCIGNY	BONNEVILLE 2
LE PETIT BORNAND GLIERES	SAINT PIERRE EN FAUCIGNY	BONNEVILLE 2
SAINT PIERRE EN FAUCIGNY	SAINT PIERRE EN FAUCIGNY	BONNEVILLE 2

SECTEURS CLUSES / SCIONZIER

Communes	Secteur collège	IEN
ARACHES	CLUSES	CLUSES
BRISON	SCIONZIER	CLUSES
CHATILLON SUR CLUSES	CLUSES	CLUSES
CLUSES	CLUSES	CLUSES
LE REPOSOIR	CLUSES	CLUSES
MAGLAND	CLUSES	CLUSES
MARNAZ	SCIONZIER	CLUSES
MONT SAXONNEX	SCIONZIER	CLUSES
NANCY SUR CLUSES	CLUSES	CLUSES
SAINT SIGISMOND	CLUSES	CLUSES
SCIONZIER	SCIONZIER	CLUSES

SECTEURS ABONDANCE

Communes	Secteur collège	IEN
ABONDANCE	ABONDANCE	EVIAN
CHATEL	ABONDANCE	EVIAN
CHEVENOZ	ABONDANCE	EVIAN
LA CHAPELLE D'ABONDANCE	ABONDANCE	EVIAN
VACHERESSE	ABONDANCE	EVIAN

SECTEUR EVIAN / SAINT PAUL EN CHABLAIS

Communes	Secteur collège	IEN
BERNEX	SAINT PAUL EN CHABLAIS	EVIAN
CHAMPANGES	SAINT PAUL EN CHABLAIS	EVIAN
EVIAN LES BAINS	EVIAN LES BAINS	EVIAN
FETERNES	SAINT PAUL EN CHABLAIS	EVIAN
LARRINGES	SAINT PAUL EN CHABLAIS	EVIAN
LUGRIN	EVIAN LES BAINS	EVIAN
MAXILLY SUR LEMAN	EVIAN LES BAINS	EVIAN
NEUVECELLE	EVIAN LES BAINS	EVIAN
PUBLIER	EVIAN / THONON CHAMP.	EVIAN
SAINT GINGOLPH	EVIAN LES BAINS	EVIAN
SAINT PAUL EN CHABLAIS	SAINT PAUL EN CHABLAIS	EVIAN
THOLLON	SAINT PAUL EN CHABLAIS	EVIAN
VINZIER	SAINT PAUL EN CHABLAIS	EVIAN

SECTEURS ANNEMASSE / GAILLARD / VILLE LA GRAND / CRANVES SALES

Communes	Secteur collège	IEN
AMBILLY	GAILLARD	ANNEMASSE 1
ANNEMASSE	ASSE / VILLE LA GRD	ANNEMASSE 1
BONNE	CRANVES SALES	ANNEMASSE 2
CRANVES SALES	CRANVES SALES	ANNEMASSE 2
ETREMBIERES	GAILLARD	ANNEMASSE 1
GAILLARD	GAILLARD	ANNEMASSE 1
JUVIGNY	VILLE LA GRAND	ANNEMASSE 2
LUCINGES	CRANVES SALES	ANNEMASSE 2
MACHILLY	VILLE LA GRAND	ANNEMASSE 2
SAINT CERGUES	VILLE LA GRAND	ANNEMASSE 2
VETRAZ MONTHOUX	ASSE / CRANVES SALES	ANNEMASSE 1
VILLE LA GRAND	VILLE LA GRAND	ANNEMASSE 2

SECTEURS REIGNIER / LA ROCHE SUR FORON

Communes	Secteur collège	IEN
AMANCY	LA ROCHE SUR FORON	BONNEVILLE 2
ARBUSIGNY	REIGNIER	ANNEMASSE 2
ARENTHON	LA ROCHE SUR FORON	BONNEVILLE 2
ARTHAZ PONT NOTRE DAME	REIGNIER	ANNEMASSE 2
CORNIER	LA ROCHE SUR FORON	BONNEVILLE 2
ETEAUX	LA ROCHE SUR FORON	BONNEVILLE 2
FILLINGES	REIGNIER	ANNEMASSE 2
LA CHAPELLE RAMBAUD	LA ROCHE SUR FORON	BONNEVILLE 2
LA MURAZ	REIGNIER	ANNEMASSE 2
LA ROCHE SUR FORON	LA ROCHE SUR FORON	BONNEVILLE 2
MONNETIER MORNEX	REIGNIER	ANNEMASSE 2
NANGY	REIGNIER	ANNEMASSE 2
PERS JUSSY	REIGNIER	ANNEMASSE 2
REIGNIER ESERY	REIGNIER	ANNEMASSE 2
SAINT SIXT	LA ROCHE SUR FORON	BONNEVILLE 2
SCIENTRIER	LA ROCHE SUR FORON	BONNEVILLE 2

SECTEURS SAMOENS / TANINGES

Communes	Secteur collège	IEN
LA RIVIERE ENVERSE	TANINGES	CLUSES
MIEUSSY	TANINGES	CLUSES
MORILLON	SAMOENS	CLUSES
SAMOENS	SAMOENS	CLUSES
SIXT FER A CHEVAL	SAMOENS	CLUSES
TANINGES	TANINGES	CLUSES
VERCHAIX	SAMOENS	CLUSES

SECTEURS SAINT JEAN D'AULPS

Communes	Secteur collège	IEN
ESSERT ROMAND	SAINT JEAN D'AULPS	EVIAN
LA BAUME	SAINT JEAN D'AULPS	EVIAN
LA COTE D'ARBROZ	SAINT JEAN D'AULPS	EVIAN
LA VERNAZ	SAINT JEAN D'AULPS	EVIAN
LE BIOT	SAINT JEAN D'AULPS	EVIAN
LES GETS	SAINT JEAN D'AULPS	EVIAN
MONTRIOND	SAINT JEAN D'AULPS	EVIAN
MORZINE	SAINT JEAN D'AULPS	EVIAN
SAINT JEAN D'AULPS	SAINT JEAN D'AULPS	EVIAN
SEYTRoux	SAINT JEAN D'AULPS	EVIAN

SECTEURS THONON / MARGENCEL

Communes	Secteur collège	IEN
ALLINGES	THONON JJ Rousseau	THONON
ANTHY SUR LEMAN	MARGENCEL	THONON
BELLEVAUX	THONON Champagne	EVIAN
LA FORCLAZ	THONON Champagne	EVIAN
LULLIN	THONON Champagne	EVIAN
LYAUD	THONON Champagne	EVIAN
MARGENCEL	MARGENCEL	THONON
MARIN	THONON Champagne	EVIAN
ORCIER	THONON Champagne	EVIAN
REYVROZ	THONON Champagne	EVIAN
SCIEZ	MARGENCEL	THONON
THONON	THONON Champagne / JJ Rousseau	THONON
VAILLY	THONON Champagne	EVIAN

SECTEURS BONS EN CHABLAIS / DOUVAINE

Communes	Secteur collège	IEN
BALLAISON	DOUVAINE	THONON
BONS EN CHABLAIS	BONS EN CHABLAIS	ANNEMASSE 2
BRENTONNE	BONS EN CHABLAIS	ANNEMASSE 2
CERVENS	BONS EN CHABLAIS	ANNEMASSE 2
CHENS SUR LEMAN	DOUVAINE	THONON
DOUVAINE	DOUVAINE	THONON
DRAILLANT	BONS EN CHABLAIS	ANNEMASSE 2
EXCENEVEX	DOUVAINE	THONON
FESSY	BONS EN CHABLAIS	ANNEMASSE 2
LOISIN	DOUVAINE	THONON
LULLY	BONS EN CHABLAIS	ANNEMASSE 2
MASSONGY	DOUVAINE	THONON
MESSERY	DOUVAINE	THONON
PERRIGNIER	BONS EN CHABLAIS	ANNEMASSE 2
VEIGY FONCENEX	DOUVAINE	THONON
YVOIRE	DOUVAINE	THONON

SECTEURS BOEGE / MARIGNIER / SAINT JEOIRE

Communes	Secteur collège	IEN
BOEGE	BOEGE	BONNEVILLE 1
BOGEVE	BOEGE	BONNEVILLE 1
BURDIGNIN	BOEGE	BONNEVILLE 1
HABERE LULLIN	BOEGE	BONNEVILLE 1
HABERE POCHE	BOEGE	BONNEVILLE 1
LA TOUR	SAINT JEOIRE	BONNEVILLE 1
MARCELLAZ	SAINT JEOIRE	BONNEVILLE 1
MARIGNIER	MARIGNIER	BONNEVILLE 1
MEGEVETTE	SAINT JEOIRE	BONNEVILLE 1
ONNION	SAINT JEOIRE	BONNEVILLE 1
PEILLONNEX	SAINT JEOIRE	BONNEVILLE 1
SAINT ANDRE DE BOEGE	BOEGE	BONNEVILLE 1
SAINT JEAN DE THOLOME	SAINT JEOIRE	BONNEVILLE 1
SAINT JEOIRE EN FAUCIGNY	SAINT JEOIRE	BONNEVILLE 1
THYEZ	MARIGNIER	BONNEVILLE 1
VILLARD	BOEGE	BONNEVILLE 1
VILLE EN SALLAZ	SAINT JEOIRE	BONNEVILLE 1
VIUZ EN SALLAZ	SAINT JEOIRE	BONNEVILLE 1
VOUGY	MARIGNIER	BONNEVILLE 1

SECTEUR THONES

Communes	Secteur collège	IEN
ALEX	THONES	ANNECY EST
DINGY SAINT CLAIR	THONES	ANNECY EST
ENTREMONT	THONES	ANNECY EST
LA BALME DE THUY	THONES	ANNECY EST
LE BOUCHET MT CHARVIN	THONES	ANNECY EST
LE GRAND BORNAND	THONES	ANNECY EST
LES CLEFS	THONES	ANNECY EST
LES VILLARDS SUR THONES	THONES	ANNECY EST
MANIGOD	THONES	ANNECY EST
SAINT JEAN DE SIXT	THONES	ANNECY EST
SERRAVAL	THONES	ANNECY EST
THONES	THONES	ANNECY EST

SECTEUR FAVERGES

Communes	Secteur collège	IEN
CONS SAINTE COLOMBE	FAVERGES	ANNECY SUD
DOUSSARD	FAVERGES	ANNECY SUD
FAVERGES	FAVERGES	ANNECY SUD
GIEZ	FAVERGES	ANNECY SUD
LATHUILE	FAVERGES	ANNECY SUD
MARLENS	FAVERGES	ANNECY SUD
MONTMIN	FAVERGES	ANNECY SUD
SAINT FERREOL	FAVERGES	ANNECY SUD
SEYTHENEX	FAVERGES	ANNECY SUD

SECTEUR SAINT JULIEN Arthur Rimbaud

Communes	Secteur collège	IEN
CHENEX	ST JULIEN Arthur Rimbaud	ST JULIEN
CHEVRIER	ST JULIEN Arthur Rimbaud	ST JULIEN
DINGY EN VUACHE	ST JULIEN Arthur Rimbaud	ST JULIEN
JONZIER EPAGNY	ST JULIEN Arthur Rimbaud	ST JULIEN
SAVIGNY	ST JULIEN Arthur Rimbaud	ST JULIEN
VALLEIRY	ST JULIEN Arthur Rimbaud	ST JULIEN
VERS	ST JULIEN Arthur Rimbaud	ST JULIEN
VIRY	ST JULIEN Arthur Rimbaud	ST JULIEN
VULBENS	ST JULIEN Arthur Rimbaud	ST JULIEN

SECTEUR SAINT JULIEN Jean-Jacques Rousseau

Communes	Secteur collège	IEN
ARCHAMPS	ST JULIEN JJ Rousseau	ST JULIEN
BEAUMONT	ST JULIEN JJ Rousseau	ST JULIEN
BOSSEY	ST JULIEN JJ Rousseau	ST JULIEN
COLLONGES SOUS SALEVE	ST JULIEN JJ Rousseau	ST JULIEN
FEIGERES	ST JULIEN JJ Rousseau	ST JULIEN
NEYDENS	ST JULIEN JJ Rousseau	ST JULIEN
SAINT JULIEN	ST JULIEN JJ Rousseau	ST JULIEN

ANNEXE 4**R.P.I.D.****(regroupement pédagogique inter-communal dispersé)**

IEN	ECOLES		
ANNECY sud	LA CHAPELLE ST MAURICE	0740487C	
	LESCHAUX	0740497N	
	ST EUSTACHE (prim)	0741537U	
ANNECY est	BOUCHET MT CHARVIN	0740837H	
	SERRAVAL (prim)	0740843P	
SAINT JULIEN	CHEVRIER	0740716B	
	VULBENS	0740734W	
	JONZIER-EPAGNY	0740723J	
	SAVIGNY	0740727N	
	MENTHONNEX EN B. (prim)	0740202T	
	VILLY LE BOUVERET	0740206X	
	VOVRAY EN BORNES	0740207Y	
BONNEVILLE 1	LE SAPPEY	0740205W	
	BURDIGNIN	0740178S	
	VILLARD	0741483K	
	HABERE LULLIN (prim)	0740179T	
BONNEVILLE 1	HABERE POCHE (prim)	0740180U	
	BASSY	0740769J	
	CHALLONGES (mat)	0740770K	
	USINENS	0740778U	
RUMILLY	CHAPEIRY (prim)	0740410U	
	ST SYLVESTRE	0740417B	
	CLERMONT	0740772M	
	DESINGY	0740773N	
	VAL DE FIER (prim)	0740604E	
	VERSONNEX (prim)	0740607H	
	THONON	EXCENEVEX (prim)	0740220M
		EXCENEVEX (mat)	0741412H
YVOIRE		0740232A	
ANNEMASSE 2	FESSY	0740221N	
	LULLY (prim)	0740224S	
CLUSES	LA RIVIERE ENVERSE	0740790G	
	MORILLON (prim)	0740759Y	

ANNEXE 5

	Diplôme	Commission entretien	Nomination
Adjoint relevant de l'ASH CLIS (CHME), ULIS, SEGPA option F (ISES),	CAPA-SH, CAPSAIS option correspondante	non	A titre définitif
	Stagiaires CAPA-SH 2013/2014	non	Maintien sur le poste obtenu au mouvement 2014 à titre provisoire puis à titre définitif si obtention du diplôme
	Stagiaires CAPA-SH 2014/2015	oui	A titre provisoire
	CAPA-SH, CAPSAIS autre option	non	A titre provisoire
	Non spécialisé	oui	A titre provisoire
Psychologues scolaires (PSYR)	Diplôme de psychologue scolaire	non	A titre définitif
	Stagiaire 2015/2016 : nomination sur postes vacants	oui : Entretien réalisé par l'Institut de psychologie de l'Université Lyon 2	A titre provisoire puis à titre définitif si obtention du diplôme
RGA OptionE (RGA)	CAPA-SH, CAPSAIS option E	non	A titre définitif
	Stagiaires CAPA-SH option E 2014/2015	non	Maintien sur le poste obtenu au mouvement 2014 à titre provisoire puis à titre définitif si obtention du diplôme
	Stagiaires CAPA-SH option E 2015/2016	oui	A titre provisoire
	CAPA-SH, CAPSAIS autre option	non	A titre provisoire (sauf option G)

		Avis de l'EN de la circonscription	Commission entretien	Nomination
UPE2A Envoi de l'ANNEXE 7 obligatoire	Diplôme FLE (licence, master...)	non	non	A titre définitif
	Certification	non	non	A titre définitif
	stage	oui	oui	A titre provisoire en attente de l'obtention du diplôme ou de la certification
	En poste sans diplôme	oui	oui	A titre provisoire en attente de l'obtention du diplôme ou de la certification
	sans diplôme, ni certification	oui	oui	A titre provisoire en attente de l'obtention du diplôme ou de la certification

ANNEXE 6

POINTS SUPPLEMENTAIRES – Retour pour le 07 AVRIL 2015

M / /
(nom marital) (nom de naissance) (prénom)

Affectation 2014/2015 :

RAPPROCHEMENT DE CONJOINT		Notez ici les points que vous sollicitez
Conditions : Résidence administrative éloignée d'au moins 40 km du lieu d'activité professionnelle du conjoint (cf circulaire)	10 points points
RAPPROCHEMENT DE LA RESIDENCE DE L'ENFANT		
SITUATION N°1 : Le juge a accordé la résidence principale de mon enfant à mon ex-conjoint	10 points points
RAPPROCHEMENT DE LA RESIDENCE DE L'ENFANT		
SITUATION N°2 : Le juge a accordé une garde alternée entre les deux parents	10 points points
ENFANT A NAITRE		
Date de début de grossesse avant le 31/12/2014 (fournir la déclaration de grossesse)	1 point point
CONTINUTE DANS UNE ECOLE CLASSEE RRS, CUCS et secteur particulier		
Conditions : Nommé à titre provisoire sur une école classée RRS, CUCS et secteur particulier à la rentrée 2014	3 points points
J'AI TRAVAILLÉ 3 ou 4 ANS DANS UNE ECOLE CLASSEE RRS, CUCS et secteur particulier		
A partir de 3 ans d'exercice consécutifs à titre DEFINITIF dans le même établissement	Majoration 3 pts points
A partir de 3 ans d'exercice consécutifs à titre PROVISOIRE dans le même établissement	6 points points
J'AI TRAVAILLÉ 5 ANS et PLUS DANS UNE ECOLE CLASSEE RRS, CUCS et secteur particulier		
A partir de 5 ans d'exercice consécutifs à titre DEFINITIF dans le même établissement	Majoration 5 pts points
A partir de 5 ans d'exercice consécutifs à titre PROVISOIRE dans le même établissement	10 points points
J'AI TRAVAILLÉ 3 ou 4 ANS DANS UNE ECOLE CLASSEE REP (anciennement RRS ou SP)		
A partir de 3 ans d'exercice consécutifs à titre DEFINITIF dans le même établissement	Majoration 6 pts points
A partir de 3 ans d'exercice consécutifs à titre PROVISOIRE dans le même établissement	9 points points
J'AI TRAVAILLÉ 3 ou 4 ANS DANS UNE ECOLE CLASSEE REP (anciennement RRS ou SP)		
A partir de 5 ans d'exercice consécutifs à titre DEFINITIF dans le même établissement	Majoration 15 pts points
A partir de 5 ans d'exercice consécutifs à titre PROVISOIRE dans le même établissement	20 points points
JE DEMANDE AU MOUVEMENT 2015 UNE ECOLE CLASSEE REP		
. 10 pts de bonification sur les vœux 1ET 2 si les vœux concernent une école classée en REP	10 points points
A.S.H		
Non spécialisé(e) je suis nommé(e) dans l'ASH (hors RASED, psychologue scolaire)	2 points points
- 75%, temps plein	1 point	
- Mi-temps	0,5 point	
- 20%, 25%		
INTERIM DIRECTION D'UN POSTE NON VACANT AU MOUVEMENT PRECEDENT		
J'ai assuré l'intérim de direction d'un poste non vacant au mouvement précédent (CF circulaire)	 points
INTERIM DIRECTION D'UN POSTE VACANT AU MOUVEMENT PRECEDENT		
J'ai assuré l'intérim de direction d'un poste vacant au mouvement précédent (CF circulaire)	 points
J'ai complété TOUTES les rubriques me concernant et pris note qu'aucun point supplémentaire ne me sera attribué d'office. Signature :		TOTAL
	

ANNEXE 7

FICHE DE CANDIDATURE SUR DES POSTES EN UPE2A

M / /
(nom marital) (nom de naissance) (prénom)

Affectation précise en 2014/2015 :(résidence administrative)

Diplôme obtenu : **(JOINDRE LES PIECES JUSTIFICATIVES)**

Année d'obtention :

A.....,

le.....

Signature :

ANNEXE 8

DEMANDE DE RENONCIATION A SON POSTE DEFINITIF

M / /
(nom marital) (nom de naissance) (prénom)

Affectation précise en 2014/2015 :résidence administrative)

Dans le cadre de ma participation au mouvement 2015, je souhaite renoncer au poste sur lequel je suis nommé(e) à titre définitif.

Ce poste sera, en conséquence, déclaré vacant et je participerai au mouvement dans les mêmes conditions que **les maîtres nommés à titre provisoire.**

A.....,

le.....

Signature :